

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

RAPPORT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi sixième (6^e) jour du mois de juillet deux mille vingt à 20h à huis clos, au Centre communautaire *Albert-Santerre*, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

En vertu du décret ministériel du 15 mars 2020, et afin d'éviter toutes possibilités de contamination, la séance a lieu exceptionnellement à huis clos.

Sont présents

Mme Sonya Lapointe, conseillère # 1
M. André Choinière, conseiller # 2
Mme Isabelle Laurent, conseillère # 3
M. Louis Matteau, conseiller # 4
M. Ghislain Quintal, conseiller # 5
M. Éric Rioux, conseiller #6

Formant quorum, sous la présidence de Madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée : Madame Marie-Josée Lamothe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020
 4. Correspondance
 5. Première période de questions
 6. VOIRIE MUNICIPALE :
 - 6.1 Dépenses de voirie juin 2020
 7. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 8. LOISIRS
 - 8.1 Retour au jeu de la balle-molle
 - 8.2 Réouverture de la bibliothèque
 9. URBANISME
 - 9.1 Rapport des permis émis
 - 9.2 Rapport du comité consultatif en urbanisme
 - 9.3 Formulaires de demande de permis de construction disponibles au bureau municipal ou par courriel
 - 9.4 Révision du PIIA
 10. RÉGLEMENT ET POLITIQUE
 - 10.1 ADOPTION du règlement 314.052020 concernant la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge
 11. TRÉSORERIE
 - 11.1. Autorisation de paiement :
Ville de Bedford : 5 187.09\$ (collectes)
 - 11.2. Comptes à payer
 12. RESSOURCES HUMAINES
 - 12.1 Poste adjointe à la direction
 13. ADMINISTRATION
 - 13.1 Ajout d'un module de dépôt direct au logiciel comptable
 - 13.2 Logiciels
 - 13.3 Mobilier de bureau
 - 13.4 Aspirateur
 14. SERVICES PUBLICS
 - 14.1 Rapport d'ouverture des soumissions concernant la fourniture de service pour la vidange des fosses septiques 2020-2021
 - 14.2 Permis de feux à ciel ouvert
 - 14.3 Prolongation du contrat avec la SPA des Cantons
 - 14.4 Non-conformité de la collecte de compostage du 3 juillet
 15. Deuxième période de questions
 16. AFFAIRES DIVERSES
 - 16.1 Vacances
 - 16.2 Mat(s) de drapeaux
 - 16.3 Déploiement d'internet
 17. Clôture (ajournement) de la session ordinaire.
-

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

2020.07161

2. ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Louis Matteau
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 8 juin 2020 soit approuvé avec les ajouts suivants au point 16. *Affaires diverses* et en laissant ce point ouvert jusqu'à la fin de la présente séance :

Demandés par M. Éric Rioux :

- 16.4 Poussière
- 16.5 Borne sèche
- 16.6 Présence d'enfants près de l'intersection du rang de l'Église et du chemin St-Ignace

Demandés par M. André Choinière :

- 16.7 Camp de jour
- 16.8 Numéros civiques
- 16.9 Permis de boisson

ADOPTÉE

2020.07162

3. PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe
APPUYÉ PAR Isabelle Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

4. CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait la lecture de deux items :

- lettre reçue de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, datée du 12 juin informant que l'institution changera d'appellation à compter du 15 juin. La nouvelle appellation sera le *Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs*.

- courriel reçu de Mme Johanne Gauvin, conseillère politique et directrice du bureau de circonscription de la Députée Isabelle Charest le 2 juillet accusant réception de la résolution adoptée pour l'importance de conserver les bureaux régionaux de la SAAQ. Mme Gauvin fait mention qu'une rencontre a récemment eu lieu avec le cabinet du ministère des Transports afin de sensibiliser le Ministre Bonnardel à l'importance de maintenir ces services dans notre région.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6. VOIRIE MUNICIPALE

2020.07163

Dépenses de voirie de juin 2020

La secrétaire-trésorière fait la lecture des dépenses en voirie municipale qui totalisent 13 167.67\$.

ATTENDU QUE le conseil déclare avoir pris connaissance de la liste des dépenses en voirie municipale;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal
APPUYÉ PAR Louis Matteau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise l'achat et les paiements des dépenses présentées ;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

7. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le 18 juin, une réunion des maires et directeurs généraux des huit municipalités du pôle de Bedford a eu lieu. Elle était animée et chapeautée par la MRC Brome-Missisquoi. Le portrait économique de la région expose la dévitalisation et la décroissance du milieu. La rencontre avait pour but de discuter des attentes de chaque municipalité, d'identifier des projets pour un plan de relance économique et de sonder le désir de chaque municipalité de participer à de tels projets. Il a été question d'embaucher une firme pour sonder la population. Un sous-comité, dont fait partie la directrice générale, a été formé pour élaborer un devis et embaucher une firme. Les élus de St-Ignace-de-Stanbridge constatent et considèrent la situation troublante dans la région et sont tous favorables à des actions communes pour relancer l'économie et le développement de la région, incluant un sondage de la population. Les directeurs généraux des huit municipalités se réuniront régulièrement pour favoriser les échanges et mettre les forces en commun. Ils discuteront de mutualisation des services.

8. LOISIRS

Retour au jeu de la balle-molle

Les activités ont repris mardi le 30 juin. Des mesures sanitaires (affiches, matériel désinfectant, etc.) ont été mises en place au Centre communautaire et d'autres seront ajoutées sous peu, comme des distributeurs automatiques de gel désinfectant.

Réouverture de la bibliothèque

Les activités ont repris mardi le 23 juin. Des mesures sanitaires ont été mises en place au bureau municipal, incluant l'ajout d'écrans de protection sur le comptoir de réception et le bureau d'accueil de la bibliothèque. La circulation dans les allées n'est pas permise. Une liste des livres est disponible par courriel.

9. URBANISME

Rapport des permis émis

La directrice générale présente la liste des permis émis en juin 2020 pour quatre travaux de rénovation, d'installation de piscines et d'abattage.

2020.07164

Rapport du comité consultatif en urbanisme

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du rapport émis par le comité consultatif en urbanisme

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil entérine les décisions du comité consultatif en urbanisme et autorise les demandes déposées sans restrictions supplémentaires;

QUE le rapport du Comité consultatif en urbanisme soit considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit;

ADOPTÉE

Formulaires de demande de permis

Les formulaires de demandes de permis de construction, fosse septique et puits sont dorénavant disponibles au bureau municipal ou par courriel. Cela sera accélérer le processus, car ils pourront être remplis l'avance par les citoyens.

Révision du PIIA

Le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) qui s'applique au hameau de Mystic contient des règles très strictes et peu usuelles, selon l'inspectrice de Gestim, Mme Anne-Marie Pariseault et des citoyens du secteur. Par exemple, le paysagement en général est couvert par le plan et nécessiterait de nombreuses demandes de permis et imposerait par le fait même, des coûts onéreux pour les citoyens et la municipalité. De plus, le secteur au nord de la route 235 où se trouvent de nouvelles constructions résidentielles, est inclus dans le PIIA, mais cette portion de territoire n'est pas continue avec le hameau. De plus, il est peu connu de la population et difficile à appliquer. Bien que les élus aient une volonté de conserver et de promouvoir le caractère architectural particulier du secteur de Mystic, une mise à jour s'impose. Par conséquent, un mandat sera confié à Gestim pour regarder et proposer une révision du PIIA. Il est souhaité que le Comité de consultation en urbanisme soit mis à contribution.

10. RÉGLEMENT ET POLITIQUE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2020.07165

ADOPTION du règlement numéro 314.052020 concernant la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge

CONSIDÉRANT qu'une Politique de gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge 6 décembre 2010 conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (ci-après appelée C.M.);

CONSIDÉRANT la nouvelle mouture de l'article 938.1.2 C.M. découlant de l'adoption de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs en juin 2016, obligeant, ainsi les municipalités, à compter du 1er janvier 2018, à adopter un règlement sur la gestion contractuelle. La politique actuelle de la Municipalité étant cependant réputée être un tel règlement;

CONSIDÉRANT que la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec a été sanctionnée le 19 avril 2018, modulant ainsi certains éléments de la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que ce règlement doit minimalement prévoir des mesures à l'égard de six objets identifiés à l'article 938.1.2 C.M et les règles de passation pour les contrats comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais en bas du seuil d'appel d'offres public, fixé par règlement ministériel, pouvant être conclu de gré à gré en vertu des règles adoptées par la Municipalité, tout en prévoyant des mesures pour assurer la rotation des éventuels cocontractants;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite se prévaloir du droit de prévoir des règles de passation des contrats comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais en bas du seuil d'appel d'offres public, fixé par règlement ministériel;

CONSIDÉRANT qu'à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement lorsque la Municipalité se prévaut du droit d'octroyer un contrat de gré à gré comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais en bas du seuil d'appel d'offres public, fixé par règlement ministériel conformément aux règles établies dans le présent règlement les articles 936 et suivant C.M. relativement aux appels d'offres ne s'appliqueront plus auxdits contrats;

CONSIDÉRANT que le présent règlement répond à un objectif de transparence, d'autonomie et de saine gestion des fonds publics;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été adopté à la séance du 4 mai 2020;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié le 4 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil adopte le règlement 314.052020 relatif à la gestion contractuelle.

Lequel abroge la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité adoptée le 6 décembre 2010, laquelle est considérée au sens de la Loi comme un règlement.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

11. TRÉSORERIE

2020.07166

Autorisation de paiement

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Laurent
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise les dépenses et paiements pour les comptes suivants :

- Ville de Bedford : 5 187.09\$ (collectes)

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

2020. 07167

Comptes à payer

La présidente fait la lecture des comptes à payer totalisant 17 477.37\$.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil approuve les dépenses présentées sur la liste des comptes payés ainsi que les comptes à payer et autorise leurs paiements ;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

12. RESSOURCES HUMAINES

2020. 07168

Poste d'adjointe à la direction

ATTENDU QUE tous les membres du conseil confirment avoir pris connaissance du contrat de travail à être signé entre la Municipalité et Madame Sophie Bélair Hamel;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Laurent
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la mairesse, Madame Dominique Martel, à signer le contrat au nom de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge.

ADOPTÉE

13. ADMINISTRATION

2020. 07169

Ajout d'un module de dépôt direct au logiciel comptable

La directrice générale demande la permission d'acheter un mini-module de la suite des logiciels de gestion municipale SYGEM pour faciliter le dépôt direct aux fournisseurs.

ATTENDU QU'un module de dépôt direct peut être ajouté au logiciel comptable pour le paiement direct des fournisseurs;

ATTENDU QU'une soumission d'Infotech offre ledit module au coût de 750\$;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe
APPUYÉ PAR Louis Matteau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la directrice générale à acheter le module de dépôt direct au logiciel comptable et autorise un transfert de 750.00\$ du poste 02-700-01-970 *Subvention aux organismes de loisirs* au poste 02-130-00-414, soit le poste *Administration et informatique*.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

2020. 07170

Logiciels

ATTENDU QUE le fournisseur du logiciel comptable, Infotech, a envoyé un avis disant que la suite Microsoft Office (maintenant Microsoft 365) nécessaire à l'utilisation du logiciel ne sera plus supportée et qu'une mise à jour des logiciels est nécessaire;

ATTENDU QUE la Suite Microsoft 365 est disponible avec un abonnement mensuel de 16\$/utilisateur et que la municipalité possède 3 ordinateurs;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Louis Matteau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la directrice générale à s'abonner à la Suite Microsoft 365 pour 3 appareils pour la somme de 576\$ et à transférer cette somme du poste 02-700-01-970 *Subvention aux organismes de loisirs* au poste 02-130-00-414, soit le poste *Administration et informatique*.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

Mobilier de bureau

La directrice générale fait état d'un mobilier de bureau en piètre état et souhaite le remplacer par un nouveau plus solide, pratique et ergonomique. Le conseil est favorable. Une soumission sera présentée lors d'une séance subséquente.

2020. 07171

Aspirateur

L'aspirateur central du bureau municipal ne fonctionne plus et a été retiré. Une soumission a été demandée à M. André Deshaies de Bedford. Il offre deux modèles de marque Cyclo Vac soit un à 599.95\$ + taxes (installation incluse) et un autre à 829.95\$ + taxes (installation incluse) qui est en promotion et vaut 979.95\$ habituellement. Les deux comprennent un boyau et un ensemble de brosses.

ATTENDU QUE l'aspirateur central du bureau municipal est brisé;

ATTENDU QU'une soumission a été reçue de M. André Deshaies;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Louis Matteau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la directrice générale à acheter un aspirateur central au montant de 599.95 \$ + taxes.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

14. SERVICES PUBLICS

2020. 07172

Rapport d'ouverture des soumissions concernant la fourniture de service pour la vidange des fosses septiques 2020-2021

ATTENDU QUE le conseil a délégué à la directrice générale la tâche d'inviter deux soumissionnaires;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été déposées;

ATTENDU QUE le résultat de l'appel d'offres pour les services de vidange de fosses septiques est le suivant:

Nom du soumissionnaire	Prix 2020	Prix 2021	Total
Enviro 5	25 551.76\$	31 468.66\$	57 020.42\$
Sanivac	38 873.05\$	47 323.71\$	86 196.76\$

ATTENDU QUE les soumissions sont conformes ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter l'offre d'Enviro5 pour les services de vidanges de fosses;

D'accepter la soumission datée du 16 juin 2020, le devis et les documents d'appel d'offres, ainsi que les documents accompagnant la soumission et qu'ils soient considérés

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'ils y étaient tout au long reproduits.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

Permis de feux à ciel ouvert

Dorénavant, les permis de feux à ciel ouvert seront émis principalement par le Service incendie. L'inspecteur municipal a toujours la qualification pour le faire, mais cette tâche peut être déléguée. Les citoyens seront appelés à contacter M. Gilman directement au besoin.

Prolongation du contrat avec la SPA des Cantons

La SPA des Cantons souhaite renouveler ses contrats basés sur l'année civile à l'avenir. Pour ce faire, la SPA extensionne le contrat actuel jusqu'au 31 décembre 2020 aux mêmes conditions. Il n'y a donc pas d'augmentation pour quelques mois supplémentaires.

Non-conformité de la collecte de compostage du 3 juillet

Des déchets domestiques, des sacs de plastique non compostables et des items en plastique divers ont été retrouvés dans la collecte de compostage du 3 juillet. Un avis de non-conformité a été envoyé par la R.I.G.M.R.B.M. La municipalité pourrait être mise à l'amende et conséquemment, la dépense sera assumée par l'ensemble de la population. La directrice générale contactera la Ville de Bedford pour connaître les adresses fautives et des amendes pourraient être octroyées à ces adresses. Un rappel sera fait aux citoyens sur l'importance de bien trier leurs rebuts.

15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

16. AFFAIRES DIVERSES

Vacances

La directrice générale informe que le bureau municipal sera fermé du 20 au 31 juillet, mais l'adjointe à la direction assurera un service minimal de prise des messages.

Mat(s) de drapeaux

Il serait approprié de louer ou acheter des mats de drapeaux pour la Fête nationale 2021. Des vérifications seront faites pour voir les modèles et les coûts.

Déploiement d'internet

Beaucoup de résidents contactent la municipalité pour connaître le développement des travaux. IHR sera contacté afin d'obtenir des informations. En attendant, les citoyens sont invités à s'inscrire sur le site d'IHR. Ceux qui seront inscrits seront branchés en priorité.

Poussière

Des travaux agricoles de séchage sur le rang de l'Église sud au cœur du village ont provoqué des désagréments aux citoyens. De la poussière provenant des silos du plan de séchage se répandait. L'agriculteur a été avisé.

Borne sèche

Les pompiers ont fait des tests sur la borne sèche située dans le 1^{er} rang Sud, près de l'Érablière Cantin. La situation est problématique, car ils pompent des roches, lesquelles endommagent la pompe et rendent l'eau inaccessible. La borne sera vérifiée pour améliorer l'accès.

Présence d'enfants près de l'intersection du rang de l'Église et du chemin St-Ignace

M. Éric Rioux a remarqué une présence d'enfants plus grande près de l'intersection. Ceux-ci jouent souvent à l'extérieur et les automobilistes qui arrivent du rang de l'Église sud ne respectent pas toujours la limite de vitesse. Une signalisation supplémentaire sera installée à cette intersection pour sensibiliser les automobilistes à être plus prudents.

2020. 07173

Camp de jour

ATTENDU QUE la Ville de Bedford offre aux familles des municipalités environnantes le service de camp de jour et de service de garde;

ATTENDU QUE la Santé publique a instauré des exigences sanitaires pour prévenir la pandémie de la COVID-19, lesquelles entraînent des coûts supplémentaires, faisant passer le coût saisonnier de 550\$ à 850\$ par enfant et 100\$ pour le service de garde;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ATTENDU QUE de nouvelles informations sont parvenues à la municipalité quant aux coûts jugés comparables et raisonnables pour les services offerts et ce, même nonobstant le contexte de pandémie;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Louis Matteau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité offre de défrayer 200\$/enfant résidant sur son territoire au lieu de 100\$ qui avait été octroyé en juin et que la directrice générale voit aux démarches et modalités pour que les sommes parviennent au Service des Loisirs de la Ville de Bedford ou aux familles.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

Numéros civiques

M. André Choinière demande s'il est prévu que les numéros civiques manquants soient commandés et installés bientôt. La directrice générale indique que ceux-ci ont été reçus et seront installés par M. Raphaël Labonté dans les prochaines semaines.

Permis de boisson

Une vérification sera faite sur ledit permis au Centre communautaire puisque les pratiques de balle-molle ont reprises.

2020.07173

17. CLÔTURE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée ;

Il est 22h30.

ADOPTÉE.

Dominique Martel
Mairesse

Marie-Josée Lamothe
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Dominique Martel, mairesse